

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 14 » 20  
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.									
Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉPIGUEUX	PARIS	
5 h 1 soir.	12 » 55 » soir.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 19 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	13 h. 38 <sup>m</sup> matin.	11 h. 45 <sup>m</sup> soir.	
10 h 47 »	5 » 45 » »	2 » 38 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 <sup>m</sup> soir.	8 » 10 <sup>m</sup> soir.	5 » 45 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 <sup>m</sup> matin.	
		7 » 49 » »	9 » 37 » »	9 » 55 » »	—	4 » 44 <sup>m</sup> matin.	11 » 7 » »	2 » 30 <sup>m</sup> soir.	
Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 4 <sup>m</sup> matin.				Train de foire. { Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin.					
				Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir. } Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 <sup>m</sup> matin.					

**SOUSCRIPTION NATIONALE**  
 Organisée par le Conseil municipal de Cahors  
 POUR  
**L'ÉRECTION D'UN MONUMENT**  
 A  
**LÉON GAMBETTA**  
 A  
**CAHORS**

- 4<sup>e</sup> Liste adressée par M. Béral, conseiller d'Etat..... 1,100 00
- Liste adressée par M. Em. Durney, de Neuilly-sur-Seine, pour les souscriptions recueillies à Santander (Espagne)..... 64 00
- Liste des souscriptions de Castelnau-Montriat (Lot)..... 246 50
- Liste adressée par M. Mourlhion (Amédée), de Bétaille (Lot), demeurant à Paris, rue Monge, 106..... 124 00
- Liste du conseil municipal et des habitants de la commune de Veynes (Hautes-Alpes)..... 43 35
- Liste de M. Théron, de Cahors, voyageur de commerce..... 31 00
- Liste adressée par M. A. Lacoste, vice-consul de France à Batoum (Russie)..... 150 50
- Liste adressée par M. le directeur de l'enregistrement du département du Lot à Cahors..... 202 00
- Liste adressée par M. Courthiade, maire de Concorès (Lot)..... 28 00
- Liste adressée par M. Laserre, maire d'Espère (Lot)..... 27 00
- Liste de souscriptions recueillies à la mairie dans la journée du 8 avril 1883..... 29 05
- Liste adressée par M. Bories, maire de St-Germain (Lot)..... 34 00
- Liste adressée par M. Louis Gande, comptable à Roanne..... 66 00
- Liste adressée par M. Emile Lebon, secrétaire du cercle de Dieppe, (Seine-Inférieure)..... 36 00
- Liste adressée par M. le Directeur et les employés de l'administration des

contributions indirectes du département du Lot..... 132 25  
 Liste adressée par M. Nadal, Quai de Grenelle à Paris..... 71 00  
 Liste adressée par M. Dehné, rédacteur du *Républicain du Lot*..... 43 25  
 Total de la publication..... 35,308 99

Nous tenons de source certaine que les sommes déjà recueillies pour le Monument, dépassent le chiffre de 63,000 fr.

Comme ont voit le succès de la souscription est complet, et nous ne sommes pas surpris d'apprendre que les travaux commenceront prochainement au square Fénélon.

**Cahors, le 14 Juin.**

Nous recommandons la lecture des lignes suivantes du journal la *Paix* à ceux qui se bercent d'illusions sur les dispositions du parti avancé à l'égard des modérés :

Au lendemain de la mort si universellement déplorée de Gambetta, il s'était fait, dans le parti républicain, dit la *Paix*, un mouvement de rapprochement. On avait senti, de toutes parts, le besoin de s'unir pour parer aux difficultés intérieures et extérieures et pour asseoir sur des bases solides le gouvernement de la République. Sur le cercueil entr'ouvert de Gambetta, toutes les mains s'étaient loyalement serrées et l'union du parti républicain paraissait définitivement refaite.

Voici cependant qu'il semble que quelques hommes veuillent abandonner la politique de conciliation pour en revenir à la politique de domination absolue, à cette politique qui n'admet aucune contradiction, aucune divergence de

voies sur aucun point, aucune indépendance. Les attaques dirigées contre les adversaires, l'agreur des récriminations, sont un indice évident de la reprise de cette politique fâcheuse, qui a déjà eu de si déplorables résultats et contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

Nous comprenons parfaitement que dans le parti républicain il y ait des tendances diverses, des conceptions différentes touchant l'action gouvernementale, mais ce que nous ne saurions admettre, c'est que, lorsque tant d'intérêts si graves sollicitent notre attention, lorsque nous avons tant à faire, on se perde en de stériles récriminations, on n'oublie aucun de ses ressentiments personnels et qu'on en revienne de nouveau, malgré la leçon du passé, à cette attitude dominatrice qui a amené, une première fois, la scission de la majorité et qui pourrait l'amener encore, en ne permettant pas de trouver un terrain de conciliation entre les hommes profondément attachés aux idées libérales et ceux qui veulent ne se préoccuper avant tout que des nécessités gouvernementales.

Lorsqu'on exprime de pareils regrets, c'est que la scission est déjà bien profonde et que tout espoir de rapprochement est perdu. Du reste, ce serait chose nouvelle dans l'histoire que de voir les dominateurs du jour, consentir à partager le pouvoir avec les vaincus de la veille. — Il n'est pas permis d'avoir de ces naïvetés-là.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 12 juin  
 LE VINAGE.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative au vinage.

cet état : le temps calmerait sa souffrance. »  
 On le laissa tranquille. Puis une idée germa dans le cerveau de la marquise de Vierville. Il fallait marier Raoul. Une jeune femme aurait raison de sa tristesse.  
 Elle prit son fils à part, lui parla longuement en ce sens. Le comte opposa une énergique résistance à ses projets : il croyait sa femme morte ; mais le mariage lui devenait odieux.  
 La marquise insista, faisant valoir les arguments irréfutables. Lassé par cette suite, il céda.  
 On le présenta à la fille de la duchesse de Vargas, charmante enfant de dix-neuf ans à peine jeta-t-il un coup d'œil sur elle. Toutes les femmes lui devenaient indifférentes.  
 Jeanne de Vargas l'aimait depuis longtemps.  
 Bien souvent, avec les sœurs du comte, Blanche et Marthe de Vierville, elles formaient des projets d'avenir. Si Raoul épousait Jeanne, les jeunes filles ne se quitteraient plus.  
 Le comte fit sa demande ; il fut accepté avec joie par la famille de Vargas. On sait que le mariage devait avoir lieu dans un mois.  
 La marquise de Vierville, désireuse de réunir les deux fiancés, invita la famille de Vargas à dîner. Quelques amis du comte de Vierville complétaient la réunion.

M. de Sonnier combat la proposition de M. Salis, tendant à autoriser le vinage d'une manière définitive au droit de 20 fr. en principal. Suivant l'orateur, le vinage est funeste à l'agriculture et il fait subir des pertes énormes au Trésor. A tous ces points de vue, il doit être repoussé. (Très bien !)

M. Rouvier dit qu'il prend sa part de responsabilité dans le traité de commerce franco-espagnol, qui a été attaqué au cours des débats.

Il ajoute que, lors de la conclusion du traité franco-italien, la Chambre n'a pas été trompée. Les esprits clairvoyants ont fait remarquer que le vote de ce traité entraînerait forcément le vote d'une loi autorisant le vinage pour les vins français, afin de leur permettre de soutenir la concurrence étrangère. (Très bien !)

M. Guichard proteste au nom des vins français.

M. Rouvier déclare que ce n'est pas sa faute si, dans les tarifs des douanes françaises et étrangères, les vins français figurent sous la rubrique : produits de fabrication et non produits agricoles. (Protestations sur de nombreux bancs.)

L'orateur ajoute : Vous étiez avertis par le gouvernement de ce qui existait lors de la conclusion du traité italien. Vous l'avez été par le cabinet suivant, dans lequel cette question s'agitait devant le ministre des finances, alors que vous n'aviez pas de traité espagnol. (Très bien !)

L'orateur appuie le projet de M. Salis, comme donnant le mieux satisfaction aux intérêts du commerce en faisant disparaître la fraude, en autorisant le vinage permanent à 15 degrés.

M. Bernard-Lavergne repousse la proposition Salis et demande à la Chambre de voter immédiatement sur cette proposition.

Le projet Salis est repoussé par 316 voix contre 139.

M. Daynaud combat l'article 1<sup>er</sup> du projet Bernard-Lavergne, qui détruirait le vin naturel et sera nuisible à la réputation des vins français.

M. Desprez soutient le projet comme devant diminuer la fraude.

M. Pièyre le combat comme nuisible à la santé publique.

M. Courmeaux conclut du débat que la fraude existe. Eh bien ! l'orateur préfère que nous

**XXVI**

Diane avait choisi ce jour-là pour aller trouver le comte de Vierville ; l'ambassadeur lui proposa d'arranger cette affaire sans qu'elle eût aucun ennui ; elle refusa énergiquement son concours, voulant rester seule au milieu de ces délicates négociations.  
 Il s'inclina devant une décision ainsi formulée. Diane calmait par de tendres paroles l'angoisse qui saisissait Béatrice, lui promettant de ramener à ses pieds ce mari qui lui avait coûté tant de larmes.  
 Elles se séparèrent ; Béatrice revint près de son enfant, après avoir vu sa cousine monter en voiture et donner l'ordre de la conduire à l'hôtel de Vierville.  
 Descendant de voiture, Diane gravit l'escalier et pénétra dans une antichambre luxueuse.  
 Vêtue de noir, la robe de la jeune fille dessinait son corps admirable.  
 Le valet de pied, s'inclinant devant elle, lui demanda son nom.  
 Elle répondit d'une voix brève :  
 — Je ne veux pas le dire ; introduisez-moi et prévenez votre maître, le comte de Vierville ; je désire lui parler.

*A suivre*

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 (64) du 14 Juin 1883.

**LES COUPS DE FOUDRE**

Par CHARLES FRED

*Omnia vincit amor*

**XXIV**

En dépit du terrible échec qu'il venait d'essayer au pavillon de chasse, le comte Sforza ne se tenait pas pour battu.  
 Les obstacles surgissant sur son chemin surexcitaient sa nature vindicative.  
 C'est si fort la haine, si tenace, si audacieux. — Qui sait ? se disait le comte ; je suis peut-être à la veille de triompher ; le terrain perdu peut se reconquérir en une heure.  
 Avec cette superstition italienne qui accompagne les actes du bandit comme ceux de l'honnête homme, il pria, humblement prosterné, pour la réussite de ses infâmes projets, faisait brûler des cierges dans les églises, s'adressait à tous les saints du paradis cherchant à les gagner à sa cause. Après ces nombreuses oraisons, dans lesquelles il déversait à pleins bords tout le fiel dont il était rempli, il se relevait confiant.  
 Persuadé de la justice de ses droits, il

puisait un redoublement d'énergie dans ses mystérieux entretiens avec les êtres surnaturels.

Sforza savait qu'à Paris ses moyens d'action seraient limités ; il ne pouvait compter que sur lui pour mener à bien sa vengeance ; nul ne lui viendrait en aide.

Que lui importait ? il se sentait de force à agir seul.

Avec de l'audace, on arrive à tout dans ce monde.

Guéri des contusions qu'il avait reçues au Carrefour des Capucins, Sforza revint quelques jours après Diane à Paris, et resserrant autour d'elle le réseau de ses investigations.

**XXV**

Lorsque le comte de Vierville quitta la maison Ristordi, il ne put se résoudre à rentrer à Paris : souffrant cruellement, il ne se sentait pas la force de dissimuler devant sa famille.

Pendant quelque temps, il voyagea. Las de cette existence nomade, emportant partout la même tristesse, le même dégoût de la vie, il se décida un beau jour à rentrer chez lui.

Parti du château de Vierville le cœur léger, heureux de vivre, ne cherchant rien au delà, il y rentrerait six mois après, brisé, désespéré, n'ayant plus ni espérance, ni désir.

Inquiète du changement qui s'opérait en lui, sa famille l'interrogea, et n'obtint que des réponses évasives : « Il était souffrant, énérvé : on ne devait pas se préoccuper de

oyons fraudés par nos concitoyens que par les étrangers.

C'est pourquoi il votera la proposition. (Rires.)  
La première partie de l'article 1<sup>er</sup> est repoussé par 273 voix contre 201.

### SÉNAT

Séance du 12 juin.

#### LES ENFANTS ABANDONNÉS.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur l'enfance abandonnée.

**M. Roussel**, rapporteur. — La commission qui avait examiné l'article 40, qui lui avait été renvoyé par le Sénat, accepte la modification demandée, dans le sens que le délégué du ministère de l'agriculture sera introduit dans le sein du comité supérieur.

L'article 40 est adopté avec modification.

L'article 44 est adopté.

**M. Parent**, à propos de l'article 45, dit que pour faire droit à l'amendement de M. Baragnon, la commission a décidé que les mineurs recevraient l'éducation civile et religieuse.

L'article 45 est adopté.

L'article 47 l'est également.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

#### LA LIBERTÉ DES FUNÉRAILLES.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la liberté des funérailles.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

**M. Jouin** demande au Sénat de repousser les trois derniers articles qui sont inutiles en raison de la législation qui nous régit.

L'orateur se demande pourquoi on veut changer la législation et lui substituer un système qui porte atteinte aux droits légitimes de la famille.

Il n'admet pas l'innovation qui consiste à dire qu'on ne peut, sans faire un acte testamentaire, changer la manière dont on veut être enterré.

L'article 3 du projet constitue une violation du droit de se rétracter.

L'orateur consent, au nom de la commission, à ce que le dernier paragraphe de l'article 3 soit supprimé, paragraphe ainsi conçu : « Tout porteur d'un acte constatant la volonté du défunt a qualité pour en poursuivre l'exécution. »

Je m'étonne qu'on puisse permettre à un citoyen de régler ses funérailles par une simple déclaration ; et, ce qui est monstrueux, s'il est mineur, qu'il puisse faire une déclaration de ce genre. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

**M. Labiche**, rapporteur, combat la proposition de M. Jouin.

Après une réplique de M. Clément, les articles sont adoptés, avec la modification proposée par M. Labiche, par 447 voix contre 127.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

### Informations

#### LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE AU SÉNAT.

Le Sénat a élu dans ses bureaux la commission chargée de l'examen de la loi relative à la suspension de l'inamovibilité.

Deux membres de la commission sont absolument favorables au projet : ce sont MM. Parent et Ribière.

Quatre acceptent le principe du projet, mais sont hostiles à l'article 12, à l'institution du conseil supérieur, et admettent la suppression d'un certain nombre de cours et tribunaux : ce sont MM. Lenoël, Albert Grévy, Labiche et Tenaille-Saligny.

Enfin, MM. Jules Simon, Batbie et Lacaze repoussent absolument le projet.

#### LE BUDGET EXTRAORDINAIRE.

En présence du dépôt des conventions avec les Compagnies, qui a eu lieu mardi, et de la prochaine conclusion des conventions avec l'Orléans et l'Ouest, on assure que le ministre des finances sera en mesure de déposer, vers le 25 courant, le budget sur les ressources extraordinaires.

#### NOUVELLES DU TONKIN

Le *National* publie l'information suivante :

« Les instructions données à M. Tricou, ministre de France en Chine, sont des plus conciliantes dans les négociations diplomatiques qu'il est chargé de poursuivre avec Si-Kong-Chang, vice-roi des provinces du Sud.

« M. Tricou devra s'efforcer de ménager l'amour-propre du gouvernement chinois en lui offrant un terrain de conciliation. Le terrain

choisi n'est autre que celui du traité de 1874, conclu avec le souverain de l'empire d'Annam et que celui-ci n'a jamais respecté.

« Le traité ayant été jadis reconnu par le Céleste-Empire, il serait inadmissible que le cabinet de Pékin s'opposât à sa stricte exécution. »

Si l'entente ne parvient pas à se faire sur cette base, la France est d'ailleurs toute disposée à conclure avec la Chine un traité de voisinage déterminant la façon nette et précise de notre situation au Tonkin et de notre protectorat sur le pays.

Paris, 12 juin.

On dément que le câble reliant la péninsule de Malacca à Madras par l'île Poulo-Pinaog, ait été rompu dans le golfe du Bengale. D'ailleurs, les dépêches de l'Indo-Chine, expédiées par le câble de Rangoon, arrivent avec la même régularité et la même rapidité.

Paris, 12 juin, soir.

Le séjour de M. de Kergaradec à Saïgon, est motivé par les négociations entre la Chine et la France.

Le bruit court qu'une entrevue de M. Tricou, notre ambassadeur de Chine avec Li-Hong-Chang, vice-roi, n'a pas abouti à une entente.

#### LA REINE D'ESPAGNE A BORDEAUX.

La reine Marie-Christine d'Espagne est passée mardi dernier à la gare Saint-Jean, se rendant à Paris. Elle est arrivée par le train de Bayonne, qui entrainait en gare à dix heures moins cinq, avec un retard de vingt-cinq minutes.

Le consul et le vice-consul d'Espagne s'étaient rendus à la gare pour recevoir la reine.

La jeune épouse d'Alphonse XII est de taille moyenne, très simple de manières, d'une physionomie où se lisent surtout la douceur et la bonté. Le sourire est plein d'affabilité. C'est avec beaucoup de grâce que la jeune reine a tendu sa main à baiser aux deux consuls.

Les deux représentants de l'Espagne à Bordeaux ont offert à Marie-Christine deux superbes bouquets. La reine a paru vivement touchée de cette attention.

Dans le même wagon-salon où la reine a fait le voyage se trouvaient ses deux petites fillettes, l'une de trois ans à peu près, la princesse des Asturies, et l'autre encore à la nourrice.

Le duc de Tetonan Chambellan, et la duchesse de Medina Las Torres, accompagnent leur reine.

La suite est peu nombreuse.

La reine d'Espagne, après s'être reposée un moment au buffet, est repartie à six heures trente par l'express de Paris.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ET FAITS DIVERS.

Le soir de l'élection qui l'a fait sénateur du Lot, M. Béral s'est rendu au Cercle républicain où un punch lui a été offert.

Là, en présence d'une foule nombreuse et sympathique, le nouveau sénateur a pris la parole. Le *Réformateur* résume ainsi son discours :

Il a déclaré qu'il était heureux d'un succès dont il convenait de rapporter la cause à l'opinion républicaine qu'il représentait dans la lutte électorale. Il a développé la pensée que quelques-uns de ses amis avaient le droit de s'attribuer une large part dans la victoire. Il a tout particulièrement désigné M. Talou comme celui qui avait le plus vaillamment combattu pour le triomphe du parti républicain. Il termine en exprimant le désir de voir bientôt le sympathique président du Cercle obtenir la récompense de ses efforts si constamment dévoués à l'intérêt républicain, récompense aussi honorable pour lui que pour les électeurs et qui sera de lui donner une place dans le Parlement.

Nous nous faisons un devoir de recueillir cette promesse formelle faite à M. Talou par le nouveau sénateur du Lot.

C'est avec plaisir que nous avons vu parmi les députés républicains qui ont voté contre la loi sur la réforme de la magistrature le nom de M. Rozière, député de l'arrondissement de Figeac.

#### BUREAU DE POSTE A LEYME.

M. le Directeur des Postes et Télégraphes nous communique la note suivante :

Le bureau de Poste créé à Leyme sera mis en activité le 16 juin courant ; cet établissement desservira les commune de Leyme et de Molières.

Les adresses des lettres à destination de ces deux localités, qui font actuellement partie de la circonscription postale de Lacapelle-Marival, devront, à partir de la date sus-indiquée, porter l'indication du bureau de poste chargé de les desservir.

M. Noé (Georges-Joseph), capitaine à Tiemoen, est nommé chef d'escadron de gendarmerie à Cahors, en remplacement de M. Doulmé, retraité.

M. Arcis (Raymond), capitaine en retraite, est nommé chef de bataillon au 131<sup>e</sup> régiment territorial en remplacement de M. Faure-Dère, démissionnaire.

M. Rauner (Alphonse), adjudant en retraite, est nommé sous-lieutenant du 132<sup>e</sup> régiment territorial.

Notre compatriote, M. Rossignol, intendant général du 17<sup>e</sup> corps d'armée, a passé, mardi, l'inspection du 7<sup>e</sup> régiment de ligne.

M. Champenois, inspecteur général du service de santé, a visité, dimanche, nos casernes et notre hôpital.

Dimanche, ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Joseph Rodolose, chef de bataillon d'infanterie en retraite, décédé à l'âge de 82 ans. Une compagnie du 7<sup>e</sup> de ligne a rendu les honneurs funèbres au défunt qui était officier de la Légion d'honneur.

Une nombreuse assistance d'amis accompagnait à sa dernière demeure ce vénérable compatriote, si généralement estimé.

La session de juillet-août 1883 pour le baccalauréat ès-sciences et pour le baccalauréat ès-lettres, s'ouvrira dans l'académie de Toulouse le 10 juillet prochain. Le registre d'inscription, ouvert le 15 juin, sera clos le 30 juin.

Les épreuves écrites se feront au chef-lieu de chaque département pour la seconde partie du baccalauréat ès-lettres, le 10 juillet ; pour la première partie, le 11 et le 12 juillet ; pour le baccalauréat ès-sciences complet et restreint, le 13 juillet.

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Un concours sera ouvert dans le courant du mois d'août prochain, pour le surnomériat dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront, auprès de M. le directeur des contributions directes de leur département, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences.

Le registre d'inscription sera clos à Paris, le 31 juillet. Les demandes qui parviendraient à l'administration centrale après ce délai ne pourraient être reçues que pour le concours de 1884.

Les candidats seront ultérieurement avisés du lieu de réunion de la commission devant laquelle ils devront se présenter pour subir l'examen.

On écrit de Bordeaux, 6 juin.

Depuis plusieurs jours, Bordeaux était sous le coup d'orages extrêmement violents quand tout à coup, hier, la pluie prit les proportions d'une véritable tombe, causant partout des dégâts dont on commence à se rendre compte.

Une trombe a ravagé les communes de Poce, Limeray et Cangey près de Tours, plusieurs familles sont ruinées. Impossible d'évaluer les dommages.

#### LE PLUS ANCIEN CRUCIFIX.

On vient de placer dans le trésor de la cathédrale de Brunswick, le plus ancien crucifix

connu ; il est en bois et date du neuvième siècle, époque où il fut employé à la décoration de la petite chapelle qui s'élevait sur l'emplacement de la cathédrale en question. Le Christ est revêtu d'une tunique qui pend jusqu'aux genoux, et sur la ceinture de laquelle le ciseleur auquel est dû ce crucifix a gravé son nom : *Gervard*.

Les anciens chrétiens évitaient la représentation du crucifix ; ce n'est que vers le milieu du sixième siècle que l'on trouve la mention de peintures et de mosaïques figurant le Christ sur la croix.

Mais encore une fois, on ne connaît pas de crucifix sculpté antérieur à celui dont nous parlons, sauf celui datant du troisième siècle, qui a été trouvé, il y a quelques années, dans les ruines du palais des Césars, à Rome ; toutefois, c'est l'œuvre d'un païen, qui a traité le sujet en caricature, par dérision de la religion chrétienne.

#### Une réhabilitation

Les nombreux amis de notre compatriote M. Burc apprendront avec plaisir la nouvelle que relate dans son dernier numéro le *Moniteur de la Pausserie* :

Un homme de talent dans une spécialité qu'il a d'ailleurs créée, M. F. Burc, le grand maroquinier à façon, qui a reçu les premières médailles dans les plus grandes Expositions, et qui était déjà bien sympathique, va le devenir encore plus. En effet, voici la lettre que nous recevons :

« M. F. Burc a l'honneur de vous prier d'assister, le lundi 4 juin 1883, à onze heures et demie précises, à la séance solennelle où sera prononcé sa réhabilitation. »

Au palais de Justice, première chambre de la cour d'Appel.

Ceux qui, comme nous, savent les tribulations par lesquelles M. Burc a dû passer pour arriver à cette réhabilitation, les obstacles que des règlements étroits ont fait surgir, sont heureux de rendre hommage à la probité persévérante, et que rien n'a pu ébranler, de M. F. Burc, l'une des gloires de notre industrie.

CHARLES VINCENT.

#### UNE EXCELLENTE RECETTE

On se rappelle encore le retentissement d'une communication faite, il y a peu de mois, par M. Bouley, membre de l'Académie des sciences. C'était la découverte d'un moyen de guérir la rage par l'ail. L'efficacité de ce genre de traitement est aujourd'hui complètement confirmée.

M. le docteur Victorino Percira Dias, médecin depuis 40 ans à Porto (Portugal) a expérimenté cette méthode sur 9 individus mordus par des chiens enragés, dans le cours de l'année 1882. Aucun de ceux qui ont été traités par l'ail n'a présenté des symptômes rabiques ; tous ceux qui ont été cautérisés au fer rouge sont morts :

Voici comment on procède :

La morsure doit d'abord être lavée à l'eau froide, puis frottée avec de l'ail pilé qu'on laisse pendant un certain temps ; puis le malade prendra, pendant huit jours, 60 grammes de la décoction suivante :

Eau pure, 720 grammes.

Ail, une tête.

La multiplication des vipères devient telle, dans certains départements voisins de la Seine, que le ministre de l'intérieur vient de décider qu'il serait accordé une prime par tête de vipère détruite.

Des instructions ont été envoyées dans ce sens aux préfets, pour qu'ils invitent les conseils généraux à voter des allocations suffisantes.

Il sera accordé, par tête de vipère, une somme de cinquante centimes. Dans certains départements, surtout là où ces reptiles sont nombreux, cette allocation pourra être portée à 1 fr.

On exigera que la chasse aux vipères soit interdite aux enfants, qui pourraient ne pas prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter d'être mordus ; les adultes seuls devront être chargés de cette recette, et on leur donnera les indications utiles pour se cautériser en cas de morsures.

Revue Agricole

LE PINÇAGE DES VIGNES POUR EMPÊCHER LA COULURE.

Nous lisons dans la Petite Gironde :

« Je ne connais pas de meilleur moyen pour arrêter les désastres de la coulure que le pinçage en vert des sarments fait en temps opportun, c'est-à-dire à la pleine floraison de la vigne.

« Pour pratiquer cette opération, on se munit d'un sécateur, d'une serpette ou d'un couteau bien tranchant, et tous les sarments vigoureux doivent être taillés à cinq, six ou sept yeux au-dessus de la dernière grappe selon l'éloignement des bourgeons.

« Les sarments grêles ou trop faibles ne devront être pincés qu'à leur extrémité. On respectera également les sarments partis des sous-bourgeons destinés à produire les raisins de l'année suivante et on n'en pincera que les extrémités.

« L'effet de cette opération générale est d'arrêter instantanément l'exubérance de sève pour la faire refouler dans les parties inférieures d'où émergent les grappes.

« La sève se concentre quelques jours avant de reprendre son essor, elle renforce les grappes, favorise l'épanouissement et le grossissement des grains, et, quoi qu'il arrive, pluie, ou beau temps, la grappe ne coule pas; elle conserve tous ses grains bien formés; qui résistent à toutes les intempéries, grâce à la vigueur que leur a donnée la concentration de la sève.

« Le malbec est un cépage qui coule deux années sur trois. Qu'on essaie notre procédé sur quelques rangs de malbec, ainsi que sur d'autres cépages reconnus pour être particulièrement susceptibles de coulure, et l'on jugera!...

« Dans l'article publié l'année dernière, à pareille époque, je conseillais de pincer les sarments à deux ou trois yeux au-dessus de la dernière grappe; l'expérience nous a démontré que c'était trop martyriser le cep, et qu'on pouvait compromettre les récoltes des années futures.

« En pinçant à cinq, six ou sept bourgeons, on agira avec une sage prudence, et l'on ne risquera pas de compromettre la vigueur générale des vignes, qui ont fort belle apparence, cette année. GLADY,

président de la Société d'horticulture de la Gironde.

On lit dans le Journal d'Agriculture.

Comment vont les récoltes? C'est une question qui nous est adressée plusieurs fois chaque jour. Que répondre, si ce n'est que, comme les affaires en général, elles vont doucement. A peu près partout la végétation est en retard d'une dizaine de jours; le temps maussade qui a régné ne l'a pas hâtée, mais l'avenir agricole de l'année ne nous semble pas assombri. Jusqu'à présent, il n'y a guère de mal produit; si ce n'est en petit nombre de localités.

Dans le Midi, la production des arbres à fruits sera médiocre. Les champs de seigle, presque partout, sont loin de présenter la vigueur qu'on est habitué de leur voir à cette époque de l'année; cependant aucun mal définitif n'est signalé.

Dans quelques départements de l'Ouest, on n'a pas pu faire toutes les semailles en retard; on signale une assez grande quantité de champs qui n'ont pu être ensemencés. Il sera peut-être bon d'y semer des fourrages hâtifs. Les fourrages, en effet, n'ayant pas encore pris la pousse qu'ils ont d'ordinaire à cette époque de l'année, donneront probablement des coupes en déficit.

L'hiver s'est achevé alors que l'on commençait à être obligé de ménager les rations du bétail, et comme les fourrages verts sont loin d'offrir de la précocité, tous ceux qui entretiennent des animaux domestiques se trouvent gênés, et les bêtes commencent à souffrir. Aussi les marchés sont-ils plus garnis qu'ils ne devraient l'être, et en présence d'offres plus

nombreuses sans demandes plus considérables, il y a baisse dans les cours. Mais rien n'est irréparable et la continuation pourrait faire espérer encore des temps prospères.

La vigne peut donner de meilleures vendanges que les années précédentes; les arbres fruitiers de toute la région du Centre et du Nord sont riches de promesses. Les céréales ont un aspect satisfaisant. Toutes les plantations ou semailles du printemps ont réussi ou du moins donnent de belles espérances. Nous sommes dans une saison critique: il n'y a guère qu'une chose à faire, attendre. Seulement toujours attendre impatiente, les transactions languissent; on ne se décide pas par exemple, à acheter des machines alors qu'on ne sait pas comment les récoltes tourneront; mais il peut suffire de quelques jours pour tout mettre en état. Cette situation s'est souvent présentée, avec un dénouement favorable.

\*\*\*

Les nouvelles reçues du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et des Charentes ne signalent aucune affaire traitée, ni aucun symptôme de reprise à l'horizon; mais, en revanche, elles témoignent des espérances de tous sur la prochaine récolte; la température, exceptionnellement belle depuis plusieurs semaines, favorise la vigne; le soleil accomplit son œuvre réparatrice, l'ascension de la sève se produit très rapidement; les retards dans la végétation ne sont plus qu'à l'état de souvenir, et la floraison, à l'heure actuelle, a toutes les chances d'arriver à bien.

Il y a cependant quelques réserves à faire à ce riant tableau; car le phylloxera n'est pas encore vaincu par les insecticides, et les vignobles contaminés par ce terrible puceron ne sont pas encore tous pourvus de racines américaines résistantes; toutefois, nous avons vu dans ce sens de sensibles progrès. Quant à la propagation actuelle du fléau phylloxérique, nous avons tout lieu d'espérer qu'elle est dans une période décroissante, d'après les renseignements qui nous arrivent de toutes parts.

\*\*\*

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilog. — Blé, 27 fr. 00. — Seigle, 17 fr. 25. — Orge, 17 fr. 75. — Avoine, 18 fr. 00.

Vins. — Rien de nouveau. A Bercy, le Cahors nouveau se vend 140 à 150 fr.

Bestiaux. — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette :

Table with 2 columns: Animal type and Price per kg. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, and Porcs gras.

Étude de M<sup>e</sup> Scipion Delbreil, avoué-licencié à Cahors.

EXTRAIT

de jugement portant séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de Cahors en date du cinq juin courant, la dame Antoinette Pagès, sans profession, habitante et domiciliée de la commune d'Albas a été séparée de biens d'avec le sieur Jean Devès son mari, propriétaire, habitant et domicilié avec elle dans la dite commune d'Albas.

Pour extrait certifié véritable : A Cahors, le quatorze juin, mil huit cent quatre-vingt-trois.

L'avoué poursuivant. DELBREIL.

AVIS

M. Ferdinand Colonge, ancien propriétaire du Café de Bordeaux, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin, il vient de reprendre la direction de cet établissement.

Comme par le passé, il fera tous ses efforts pour satisfaire sa clientèle tant sous le rapport du confortable que du bon choix des consommations.

Bourse de Paris.

Cours du 14 Juin.

Table with 2 columns: Interest rate and Value. Rows include Rente 3 p. %, 3 p. % amortissable, 4 1/2 p. %, and 5 p. %.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 12 juin 1883

La Bourse est meilleure; la reprise obtenue hier a pu être conservée et même un peu accrue; le 5 0/0 ferme à 108.27, le 3 0/0 à 79.45, l'amortissable à 80.70.

On demandait la Banque de France à 5,410, le Foncier à 1,317, la Société Nouvelle à 101.

Les rachats de vendeurs à découvert raffermissent les Chemins; le Lyon clôture à 4,410, le Midi finit à 1,132, le Nord à 1,912, l'Orléans à 1,220.

Le Suez est en forte reprise, il a été demandé au-dessus de 2,500, et finit à ce cours.

La spéculation était peu active sur les valeurs internationales, mais leurs cours étaient fermes; on tenait le 5 0/0 Italien à 93.10, l'Unifiée Egyptienne à 368, le 5 0/0 Turc à 11.20, la Banque ottomane à 771.

Les actionnaires de la Société foncière et forestière de Lerino, dans leur assemblée générale extraordinaire tenue à Lyon, ont prononcé la dissolution de la Société et nommé liquidateurs MM. Dode, Rolandet Fleury.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société des Hauts-Fourneaux et laminiers d'Haumonts, tenue le 19 mai dernier, a prononcé la dissolution de la Société et nommé liquidateurs MM. Dandry et J. Durant.

On annonce que les sommes restants aux mains du liquidateur de la Compagnie des Chemins de fer de la Meuse pourront, sans doute, lui permettre d'annoncer prochainement la distribution d'un quatrième et dernier dividende de 23,50 par action privilégiée.

BIBLIOGRAPHIE

Carte de France à l'échelle de 1/100,000<sup>e</sup> dressée par le Service vicinal, par ordre du Ministre de l'Intérieur et publiée par la Librairie Hachette et Cie, 79, Boulevard St-Germain, à Paris.

Nous avons été surpris, en recevant l'autre jour un rouleau des feuilles de la Carte de France qui est publiée par le ministère de l'intérieur, de le trouver beaucoup plus léger, bien qu'il contienne le même nombre de feuilles qu'à l'ordinaire. C'est qu'une innovation très heureuse — quoique un peu tardive — a eu lieu. On a substitué le papier du Japon, léger, flexible, et en même temps d'une solidité à toute épreuve, au demi-bristol dont on avait usé jusqu'à présent. Il y aura là un grand avantage pour le classement de la carte en atlas, au point de vue du poids et du volume, et pour son maniement. Il est possible même que le tirage s'en ressente pour la netteté et que le noir ressorte avec plus d'éclat. L'idéal, ce serait un papier dont la feuille pût être pliée, comme on voudrait, et qui se remettrait ensuite sans pli; mais celui-ci offre déjà l'avantage qu'une carte peut-être roulée sous un très petit volume et mise dans un étui, tandis que les feuilles précédentes ne pouvaient être emportées que dans un carton. La nouvelle série de dix cartes comprend plusieurs feuilles qu'on examine avec un vif intérêt. Voici par exemple, la feuille de Sainte-Menhould, c'est-à-dire la région de l'Argonne méridionale. (La Chalade et les Islettes) et la feuille de Verdun. La carte de la guerre ne peut soutenir ici la comparaison à aucun point de vue et la nécessité d'une révision de notre carte d'état-major se fait sentir surtout pour une région d'une si grande importance stratégique et qui mérite d'être étudiée dans le plus grand détail. On sait trop ce qu'il nous en a coûté en 1870 de n'être point prêt à cet égard et comment l'ennemi sut tirer avantage de l'observation des lieux qu'il avait préparée de très longue main. Il put manœuvrer à coup sûr, comme en pays connu, tandis que nos malheureuses troupes allaient au hasard comme si elles avaient été ailleurs qu'en France. L'emploi de plusieurs couleurs nous paraît être d'autant plus nécessaire à adopter dans les cartes militaires que les officiers attentifs ne manquent pas de procéder à la coloration des cartes de l'état major pour mieux s'en servir. La carte du service vicinal offre à cet égard, comme à beaucoup d'autres, un très réel avantage sur notre carte d'état-major.

Nous remarquons la feuille d'Arcis-sur-Aube où sont indiqués les travaux de dessèchement de la superbe, affluent de la rive droite de l'Aube. La région de l'Ouest se complète par deux feuilles de l'Eure et Loir, parmi lesquelles celles de Chartres et de Châteaudun, — une feuille de la Vienne pour la région ouest de l'arrondissement de Poitiers, — une feuille de l'Orne pour Argentan. La vue de ces cartes montre comment toute cette région de l'ouest n'était qu'une forêt comme celles d'Écouves dans l'Orne qui est cotoyée par le chemin de fer d'Alençon au Mans. La disposition des voies ferrées aboutissant à Chartres, indique assez qu'elle serait l'importance de cette ville en cas de mobilisation pour une concentration rapide.

La publication de cette carte du service vicinal nous paraît mériter au plus haut point l'attention. Son exécution ne laisse rien à désirer. Elle fournit aux gens d'affaires, aux propriétaires, aux ingénieurs, aux architectes un instrument de constatation très utile pour les entre-

prises à préparer. Elle donne, en effet, des renseignements multiples qu'il serait impossible de se procurer d'une façon plus commode qu'en la consultant. Dressée par des gens du métier qui sont familiarisés avec tous les détails des localités, elle offre enfin la garantie de la plus scrupuleuse exactitude, puisque chaque feuille engage la responsabilité de l'ingénieur en chef et de l'agent-voyer chef du département.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 14<sup>e</sup> LIVRAISON

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

PROVINCE DE QUERCY

DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8<sup>o</sup>, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix: 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

UNE BELLE PRIME

M. Ferrand, éditeur, à Besançon, offre en ce moment une série de primes extraordinaires consistant en montres de tout genre.

Si vous voulez juger, par un échantillon, de la bonté et de la beauté de ces primes, adressez-lui un mandat-poste de vingt-cinq francs, et vous recevrez franco à domicile par la poste:

UNE FORT BELLE MONTRE

EN ARGENT

Double cuvette argent 18 lignes, à cylindre, 8 rubis, très-élégante et très-solide. Cette montre est vendue partout 50 fr. au minimum. Elle n'a rien de commun avec les articles de pacotille si répandus aujourd'hui. Elle est garantie cinq ans, et toute personne qui, après l'avoir reçue, la trouverait inférieure à son attente, peut la retourner et en exiger le remboursement. Il est impossible de trouver mieux et à meilleur marché, à moins de sortir des articles soignés, à moins de tomber dans la catégorie des clous qui ne marchent que quelques mois et ne peuvent même pas être réparés, à cause de la mauvaise qualité des matières premières employées.

Si l'on désire que la montre soit très-petite (modèle pour dames) il faut ajouter cinq fr., soit en tout 30 fr. Pour recevoir franco à domicile par la poste, adresser un mandat de vingt-cinq fr. (ou de trente fr. s'il s'agit d'une montre de dame) à M. Ferrand, éditeur, rue Morane, 5, à Besançon (Doubs).

21 RÉCOMPENSES

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



MÉDAILLE

D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE

PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>lle</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ;

un an, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro du 9 juin 1883. — Chronique agricole. A. de Cérés. — Situation économique des terres labourables en France. E. Lecouteux. — Le pommier à cidre. J. Nanot. — Les résidus industriels considérés comme engrais. L. Lindet. — Drainage des écuries et des étables. Eug. Gayot. — Concours régional hippique de Troyes. — Guerre-pain. — Concours régional de Vannes. Liste des lauréats. — Machine à aiguiser les scies. A. Dubois. — L'instinct chez le porc. L. Léouzon. — Les récoltes dans le Gers. A. de Brévans. — Correspondance. — Revue commerciale et prix-courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 23 9 juin 1883. — L'origine du cheval, par M. J.-L. Wortman. — La côte des Esclaves et les nouvelles possessions françaises, par M. Bazille Pérès. — Les volcans de Sicile : une excursion au Macaluba de Girgenti, par M. Contejean. — Causerie bibliographique. — Revue militaire. — Académie des sciences. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Sommaire du numéro 23 9 juin 1883. — La peinture en 1883, par M. Charles Bigot. — Hilaire Gervais, par M. Léon Barracand. — Le pape Léon XIII et sa politique, par M. E. de Presensé. — Causerie littéraire. — Politique extérieure. — Bulletin. Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1170<sup>e</sup> livraison (9 juin 1883). — L'Amérique équinoxiale, M. Ed. André, chargé d'une mission du gouvernement fran-

çais. — 1875-1876. — Texte et dessins inédits. — Quinze gravures de Riou, A. Slom. Th. Weber, P. Sellier et A. Sirouy. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>e</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 549<sup>e</sup> livraison (9 juin 1883) TEXTE : Caline, par M<sup>lle</sup> Zenaïde Fleuriot. — Les jeux de billes, par Frédéric Dillaye. — La peau du tigre, par Louis Roussellet. — A travers la France : Quimper, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins : Fraipont, Tofanie, D. Maillart, Bellecroix, Taylor. — Bureaux à la librairie Hachette, et C<sup>e</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE, sommaire, du 10 juin 1883. — Les poules géants : E. Oustalet. — Photographie instantanée : G. T. — Machine à capsuler les bouteilles. — Correspondance : Un pont chantant : Gobin ; Le service de la vérification du gaz : F. Le Blanc ; Cuisson par le soufre fondu : Leforrain. — L'interférence des sons démontrée par le téléphone. — Bibliographie. — Voyages en Birmanie : Comte Maré de la Bourdonnais. — L'artillerie des Grecs. A. de Rochas. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 4 juin 1883. S. Meunier. — Physique sans appareils. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Recettes utiles. — Bureau 49 avenue de l'Opéra, à Paris.

Le 95<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE en vente chez l'éditeur Jules Rouff, continue sur le département de Seine-et-Oise l'étude commencée dans les deux fascicules précédents.

On y trouve des renseignements sur nombre de localités, telles que Port-Royal-des-Champs. Etampes, Corbeil, Monthéry, Longjumeau, Juvisy, etc.

Ce fascicule comprend quatre gravures représentant la Vallée de la Seine, vue des hauteurs de Bellevue, Monthéry, Corbeil et l'église de Longjumeau. Un plan de la ville de Saint-Germain complète le fascicule.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion ; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANA, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage ; en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Avis

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

Nouvelle Encre. J. GARDOT DIJON. n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR. Chez tous les Papetiers.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blanches, colorées, fumées des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopés, porte-feuilles, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beau choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXÉ INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE



ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'APPÉTIT

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph<sup>ie</sup>.

UN JOURNAL POUR RIEN

Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille ; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :

- 1° Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : Les Soirées du Village et du Château ;
2° Des primes variées en tous genres : Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.
3° Des représentants du journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.

On s'abonne en envoyant 3 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements. Édition spéciale pour les membres du Clergé. (Décor et architecture religieuse).

Propagande républicaine et agricole

18<sup>e</sup> année 18<sup>e</sup> année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEAUX & Eug. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles ? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés ? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables ? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse ? avoir à votre disposition un journal qui réponde, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions ? Aimez-vous les faits curieux, les romans ?

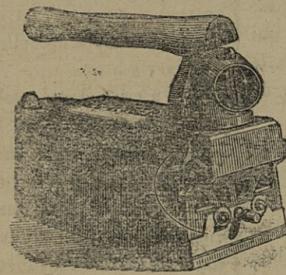
Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen ; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

POMMADE BERTINOT

Pour la guérison radicale et infaillible des cors au pieds, durillons et œils de perdrix, 1 franc le flacon.

Dépôt Cahors chez M. PAGANEL, coiffeur-parfumeur, boulevard Gambetta, 33, et à Paris, faubourg St-Denis, 65.

Le Propriétaire-Gérant A Layton.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Advertisement for machines à coudre from Maison BARIQUAND et Fils, featuring an illustration of a sewing machine and text describing the quality and variety of their products.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881

PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS

ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successor de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médailles, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.